

Plan de Prévention
des Risques d'Inondation
-
Zonage réglementaire
-
Val d'Orléans
Val Amont

Commune de
GUILLY

DDT du Loiret / SLRT / PRC - Janvier 2015

Données : DREAL Centre / DDT du Loiret

Fond de plan : DGFIP Cadastre © Droits de l'État réservés © 2012

Approuvé par arrêté préfectoral du : 20 Janvier 2015

Légende des zones réglementées

- Hors d'eau
- Zone d'expansion de crue**
 - Aléa faible à moyen
 - Aléa fort hauteur
 - Aléa fort vitesse
 - Aléa très fort hauteur
 - Aléa très fort vitesse
- Autre zone urbaine**
 - Aléa faible à moyen
 - Aléa fort hauteur
 - Aléa fort vitesse
 - Aléa très fort hauteur
 - Aléa très fort vitesse
- Zone urbaine dense**
 - Aléa faible à moyen
 - Aléa fort hauteur
 - Aléa fort vitesse
 - Aléa très fort hauteur
 - Aléa très fort vitesse
- Secteurs urbanisés "particuliers" en zone d'expansion de crue**
 - Aléa fort hauteur
 - Aléa très fort hauteur
- Zone de dissipation d'énergie
- Zone d'écoulement préférentiel
- Lit endigué

Légende d'informations générales

- Limites PPR
- Limites zones urbanisées
- Isocotes de l'aléa de référence
- Limites communales
- Parcelle - Cadastre (DGI)
- Bâti / Mairie
- Voie de communication

